

VOUS ALLEZ AVOIR UN **COLOSCANNER**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen qui doit répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

LE SCANNER ET LA RADIOGRAPHIE **UTILISENT DES RAYONS X**

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. À titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM ET L'ÉCHOGRAPHIE **N'UTILISENT PAS DE RAYONS X**

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le coloscanner est une technique destinée au dépistage des polypes coliques. Il permet d'éviter une colonoscopie plus invasive et longue.

LE DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'examen nécessite, comme pour tout examen du côlon, une préparation rigoureuse.

De l'air sera insufflé par le manipulateur afin de déplisser les parois du côlon ou de l'eau opacifiera le côlon par voie basse. Ceci se fait sur la table du TDM après la mise en place d'un sonde rectale. Le respect et l'intégrité du patient sont respectés par les manipulateurs.

Ensuite, deux acquisitions scanner d'une minute chacune seront réalisées, une à plat dos, une à plat ventre. L'examen dure en tout cinq minutes.

RÉSULTATS

Les images acquises seront ensuite analysées grâce à un logiciel spécifique. Cette analyse requiert environ 30 minutes de travail de radiologue. Les résultats ne seront donc pas fournis en fin d'examen mais seront disponibles quelques heures plus tard sur notre site internet : www.icha.fr

LES INCONVÉNIENTS

C'est un examen irradiant mais grâce au logiciel d'iDose dont est pourvu notre TDM, l'irradiation est désormais tout à fait acceptable, surtout si vous devez bénéficier de cet examen périodiquement.

En cas de mise en évidence de polypes, une coloscopie sera réalisée dans un second temps pour prélever, analyser et traiter ses lésions.

LES AVANTAGES

- Examen rapide de moins de 10 minutes.
- Absence d'anesthésie.
- Faible coût.
- Peu ou pas de complication.
- Stockage des images qui permet une seconde lecture.

Madame, Monsieur

a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :